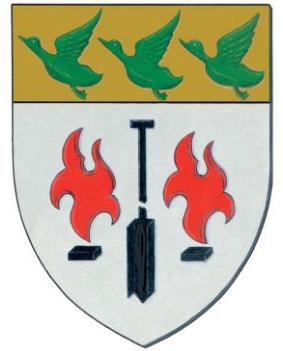


# Le Canard

## *MUNICIPAL*



Numéro 88

SAINT-SAUVEUR

Novembre 2016



### La belle rue Danielle Casanova

Cet été, des travaux ont été entrepris dans une partie de la rue Danielle Casanova. La première tranche menant au terrain de foot a débuté au niveau de la rue Louis Prot. C'est l'entreprise Colas qui a réalisé le chantier pour 45 127 € HT, la commune a demandé des travaux supplémentaires (branchement au tout-à-l'égout et entrées en macadam) pour 4 800 € HT. Pour réduire la vitesse, un dos d'âne a été installé à la fin du tronçon en enrobé. Ce chantier s'est effectué sans perturbation pour la circulation. Les riverains du début de la rue sont satisfaits de cet aménagement qu'ils n'espéraient plus et ceux de l'extrémité ont eu l'assurance que cette partie serait entreprise d'ici un à deux ans. Les promeneurs apprécient cet embellissement qui préserve les accotements en pelouse.



## Coup de fraîcheur sur la façade

La façade de la Mairie est actuellement en cours de ravalement. Les frontons en briques ont été rejointoyés après avoir été sablés. Les joints sont maintenant ton pierre. Les enduits en ciment ont eux aussi été sablés et les parties endommagées, réparées. Des détails apparaissent sur les frontons ; cette première étape nous oblige à entreprendre des travaux supplémentaires. C'est ainsi que les murs qui ont été décapés seront peints d'une couleur identique aux joints. Quand tout cela sera terminé, c'est toute la rue qui aura subi un lifting de rajeunissement.

## Les rues du village

Si la plupart des rues portent le nom de lieux-dits (la Haie Pâtissière, le Moulin, Hédicourt : ancien nom de St Sauveur), les plus récentes font référence à la nature, aux oiseaux, aux fleurs mais une seule d'entre elles porte un nom de femme : la rue Danielle Casanova qui s'étend de la place de la République à l'entrée du marais. Danielle, fille d'instituteurs, née à Ajaccio en 1909 fera ses études à Marseille puis à Paris pour être dentiste. Très vite responsable de l'Union Fédérale des Etudiants dans la capitale, elle collabore à leur journal et se marie avec Laurent Casanova. Adhérant en 1928 au mouvement des jeunes communistes, elle sera ensuite nommée

secrétaire générale du comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme en 1934 puis passera dans la résistance. Ces activités la conduiront à son arrestation le 15 février 1942. Prisonnière plus de 5 mois à la Santé, Danielle sera emmenée par la gestapo le 9 juin 1942. Elle sera déportée 1 an après à Auchswitz dans le convoi des femmes de la résistance où, sur 49 rescapées, trois d'entre elles seulement échapperont au typhus. Atteinte à son tour, elle mourra dans le camp le 9 mai 1943, n'ayant jamais cessé de croire en une vie nouvelle. Un ferry-boat faisant la liaison Marseille-La Corse porte son nom. Ce bateau a parfois été amarré à Toulon pour assurer la liaison avec l'Algérie. PS : Saint-Sauveur, après vérification, a bien une rue Hédicourt et non rue d'Hédicourt.



## Beau, comme un camion tout neuf

Depuis quelques jours, les employés communaux ont à leur disposition un véhicule de transport tout neuf. C'est un Citroën Jumper tout comme l'ancien mais avec des options de confort et de sécurité. Le garage Carpentier d'Ailly-sur-Somme a fourni ce camion benne au prix de 26 000 € TTC et a repris l'ancien pour 1 500 € TTC. Les agents sont satisfaits de cette nouvelle acquisition et s'engagent à le maintenir en bon état le plus longtemps possible.



## La station d'Ailly fait peau neuve

Construite en 1974 la station d'épuration d'Ailly-sur-Somme, d'une capacité de 4 000 équivalent-habitants, traite les eaux usées de cette commune qui reçoit celles de l'usine Bigard et depuis peu les effluents du village de Breilly raccordé pour moitié. Le SITE (Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux) réalise actuellement pour celle-ci les deux dernières tranches du tout-à-l'égout. Notre station construite en 1980, d'une capacité de 2000 éq/habitants, est également obsolète. Devenues sous dimensionnées, elles ne répondaient plus aux exigences européennes en matière de performance de traitement des eaux usées et des sur-débites par temps de pluie. Le SITE d'Ailly-sur-Somme, St-Sauveur et Breilly a été créé et a entrepris la construction d'une station d'épuration intercommunale près de celle d'Ailly-sur-Somme. Le rejet de cette station se fait dans la Somme à proximité de celle-ci. Afin d'améliorer la qualité des eaux rejetées en milieu naturel le syndicat a décidé d'engager les travaux d'amélioration de cet équipement de nouvelle génération et de porter sa capacité à 6 500 éq/habitants. Les travaux ont débuté en Février 2016 et vont durer 15 mois. Ils se déroulent normalement et l'avancement est conforme au planning. Le gros œuvre des différents bassins et des bâtiments est pratiquement terminé. La dalle en béton pour la couverture est réalisée. Les bassins ont été remplis d'eau pour les essais d'étanchéité. Quelques petits suintements apparaissent et sont colmatés avant remblaiement. Le local des bennes à boues est en cours de ferrailage de même que le hangar destiné à les recevoir.



## Le silo à boues en construction

L'aire de stockage des boues de la station d'épuration intercommunale d'Ailly-sur-Somme était initialement prévue dans l'enceinte de la construction mais le projet a été retoqué par l'ARS (Agence Régionale de Santé) à cause du risque d'inondation à proximité de la Somme. Il a été nécessaire de trouver un terrain sur l'une des trois communes du syndicat. C'est un emplacement sur le territoire de Saint-Sauveur à côté d'un bâtiment existant en direction de Samara qui a été retenu. Celui-ci, accessible depuis la RD 191, est destiné à recevoir un silo de 4 casiers pour stocker les boues pendant la période où il est impossible d'épandre dans les champs. La dalle est en pente pour récupérer les jus dans une cuve à vidanger. Pour éviter que les résidus soient à la merci des intempéries, le silo est couvert et a l'aspect d'un hangar suffisamment haut pour permettre la manœuvre du camion qui dépose le contenu des bennes produit par la station : deux tous les quinze jours. Ce sont des boues chaulées qui ont une certaine consistance. Le coût de cet équipement est de 320 000 € HT.



## Les résultats des maisons fleuries

Comme chaque année, avec l'arrivée des bulbes, le mois d'Octobre permet de récompenser les habitants qui ont fleuri leur habitation. Le jury en charge d'apprécier les efforts faits en matière de fleurissement s'est déplacé dans le village fin Juin. Cette année, avec le printemps pluvieux, les réalisations ont eu un effet moindre. Toutefois, une cinquantaine de maisons ont été retenues dans le classement qui s'est effectué sur trois catégories :  
Maisons avec façade fleurie :  
Madame Martin rue Marcel Digeon,  
M.Mme Collier lot. SIP rue M.Garin,  
Mme Schermecher lot SIP rue M.Garin,  
M.Mme Cozette lot. SIP rue M. Garin,  
M.Mme Maloigne lot SIP rue M.Garin,  
M.Mme Treunet rue Jean Catelas,  
M.Mme De Saint Léger rue M. Digeon,  
M.Mme Pabelle rue Danielle Casanova

### Maisons avec jardinet et façade fleuris :

M.Mme Leclercq rue Pierre Brossolette,  
M.Mme Delville Alain rue des Œillets,  
Mme Philippe M. rue des Violettes,  
Mme Decerf Nicole rue M. Digeon,  
M.Minard Michel lot. du moulin,  
M.Mme Pérard C. rue des Œillets,  
M.Mme Manquest rue du 2 Septembre,  
M.Mme Lombard B. lot. du moulin,  
Mme Ryloko Micheline rue Jean Catelas,  
M.Mme Poty rue des Bleuets,etc .

### Maisons avec jardin et cour fleuris :

M.Mme Manot Jean rue Roger Salengro,  
M. Becker Robert rue Jules Verne,  
M.Mme Huysen Guy rue Salengro,  
M.Mme Augustin rue P. Brossolette,  
Mme Parent Claude rue des Œillets,  
M.Mme Bellebouche rue R. Salengro,  
M.Mme Camus Michel rue M. Garin,  
M.Mme Huysen Jacques rue Salengro,  
M.Mme Decerf Jacques rue Salengro,  
M.Mme Decerf Frédérique rue J.Catelas,  
M.Mme Hallier Bruno rue Jean Catelas,  
Mme Billeau M. rue Danielle Casanova,  
Mme Hallo G. rue Danielle Casanova,  
M.Mme Delhommelle B.rue M.Thorez,  
M.Mme Linget Ch. place M. Blondel,  
Mme Grenon Jacqueline rue Casanova,  
M.Mme Tourbier Pascal lot. des vignes,  
M.Mme Dumortier rue Jules Verne,etc.  
Félicitations à ces personnes qui ont contribué à embellir le village, toutes sont réparties avec des bulbes et pour les meilleures une composition florale.



## Les constructions de la ZAC démarrent

Les travaux de viabilisation se poursuivent et déjà des entreprises s'installent. C'est le cas de VP Transport, spécialisé dans le transport frigorifique qui compte prendre possession de ses locaux avant la fin de l'année. D'ores et déjà, 13 entreprises ont été retenues par le comité de sélection et 5 rejetées pour non-conformité avec le cahier des charges. Trois permis de construire sont acceptés et les acquisitions en cours. Une importante entreprise de logistique avait logné sur notre ZAC mais elle est partie sur une autre zone toute proche. Des négociations sont toujours en cours pour l'installation de structures de moyenne importance. Le précédent Conseil Départemental avait promis la mise hors gel de la RD 97 pour le printemps 2016 et la communauté de communes devait réaliser de pair un « tourne à gauche » pour l'entrée principale. Ces travaux étant différés au printemps 2017, la CCOA va de ce fait aménager les deux entrées. Outre ces réalisations supplémentaires, il est nécessaire de remplacer les câbles d'alimentation des candélabres qui ont été en grande partie dérobés. Les espaces verts, les aménagements et les clôtures sont peu à peu installés.

## Une nouvelle adjointe

Marie-Christine Descamps a souhaité mettre un terme à ses responsabilités d'adjointe au mois de septembre. Lors du Conseil municipal du 9 septembre, Claudine Licour a été élue pour remplacer cette dernière mais qui reste néanmoins Conseillère municipale de Saint-Sauveur. Nous souhaitons à Mme Licour bon courage dans la prise de ses nouvelles fonctions. Elle a été également

élue déléguée Communautaire au sein de la Communauté de Communes.



## Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent dans le village déterminant la population officielle de la commune. De ces chiffres découle la participation de l'état au budget. Plus celle-ci est peuplée, plus la participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants. Son déroulement est simple et vos données seront sécurisées. Un agent recenseur se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Pour notre village ce sera : Aurore Lengellé, Corinne Guenet et Marie-Hélène Raset. La campagne de recensement 2017 se déroulera du 19 Janvier au 18 Février 2017. Désormais, chaque personne recensée pourra répondre par internet ou sur les documents papier.

## Les branchements en plomb

Pour supprimer les dernières canalisations d'eau potable en plomb l'entreprise Véolia, qui assure la délégation du service public, s'est adressée à sa filiale Sade pour changer la nature des branchements. Ceux-ci, vont de la conduite jusqu'au compteur. Au total, une quinzaine de ces installations ont été remplacées sur le village. Le coût de ces travaux est intégré à la redevance eau perçue par le fermier.



la démarche. Cet accueil dans la citoyenneté placé sous la présidence de Monsieur le sous-préfet s'est déroulé en présence d'une trentaine de demandeurs, des autorités et des maires des communes de résidence. L'objectif de cette cérémonie est de manifester à toutes ces personnes un accueil à la fois solennel et convivial, marquant l'importance de cette accession à la citoyenneté française.



Comité de rédaction : G. Delattre, M. Bouteleux, M.C. Descamps, S. Dumortier, F. Blondel, C. Leloire, C. Licour.

## Un triathlon base nautique

Le dimanche 25 Septembre, l'étang des « vingt Journaux » et l'espace des « prés à roseaux » ont été investis par 300 triathlètes chevronnés dès 14 heures. Le matin, une centaine de jeunes se sont affrontés dans des épreuves de natation, de cyclisme et course à pied. Les participants de l'élite ont parcouru 1500 m dans l'étang de la base puis ils enchaînaient avec 40 km à vélo avant de terminer par 10 km de course à pied soit 3 tours de la base nautique. Cette épreuve du triathlon Amiens Saint-Sauveur était organisée par Amiens Triathlon qui s'entraîne régulièrement sur le plan d'eau.



## Une cérémonie à la Préfecture

Le 27 Septembre, une sympathique manifestation s'est déroulée à la Préfecture pour la remise du décret de naturalisation à des personnes qui en avaient fait la demande. Pour notre commune, c'est M. Tidjani Sobti qui a fait

Le Sauveteur le dimanche 9 octobre dans la matinée. Nous comptons sur la générosité des habitants comme par le passé et nous savions que des portes nous seraient ouvertes. L'opération est vitale pour les « Papillons Blancs » de l'ADAPEI de la Somme. Nous avons récolté la somme de 778,97 € grâce en particulier à de jeunes collecteurs.



## Du nouveau à l'école

À la rentrée, deux nouvelles institutrices sont en poste à l'école Jacques Prévert : Mmes Licette et Gaudrier. Nous leur souhaitons la bienvenue. Depuis la rentrée, les écoles sont en vigilance renforcée avec le plan Vigipirate. Cela se traduit par une interdiction de stationnement devant les écoles et par une fermeture permanente des grilles pendant le temps scolaire, l'accès à l'école se fait après un contrôle approfondi. Des exercices de prévention aux risques sont programmés tout au long de l'année. Les TBI (tableaux blancs interactifs) ont été installés durant les vacances, élèves et enseignantes de l'école primaire se familiarisent avec ce nouvel outil assez ludique qui semble plaire aux enfants. La commune envisage de doter les autres classes de primaire de ces

équipements. La directrice de l'école maternelle a reçu un nouvel ordinateur en remplacement du sien.



emplacement à perpétuité. Pour celui-ci, les frais d'enregistrement s'ajoutent au prix de la concession. **Tarifs pour une place au jardin d'urnes** 250 € pour 30 ans, 300 € pour 50 ans et 760 € pour un emplacement à perpétuité. Les frais d'enregistrement s'ajoutent aussi au prix de la concession de la cave-urne. **Tarifs pour une place dans le cimetière** - 150 € sur un emplacement de 2,5m<sup>2</sup> et 300 € sur 5m<sup>2</sup> pour une durée de 30 ans. - 180 € sur un emplacement de 2,5m<sup>2</sup> et 360 € sur 5m<sup>2</sup> pour une durée de 50 ans - 1550 € pour un emplacement de 2,5m<sup>2</sup> et 3000 € pour 5m<sup>2</sup> à perpétuité auxquels s'ajoutent les frais d'enregistrement. Cette nouvelle tarification entre en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

## La bibliothèque

Depuis la rentrée les artisans se succèdent et s'activent à l'intérieur de la bibliothèque. L'électricité est terminée, le chauffage est installé. Un carrelage gris avec deux tons recouvre le sol. Les peintures intérieures sont quasiment finies. Il reste les portes intérieures à poser. L'étape suivante consistera à installer le mobilier et à peaufiner son aménagement. Chantier à suivre jusqu'à son ouverture.



## Les concessions au cimetière

La commune s'est dotée d'un logiciel de gestion du cimetière, celui-ci impose d'actualiser les tarifs. En effet, il est nécessaire d'intégrer le prix du terrain dans la concession pour un caveau.

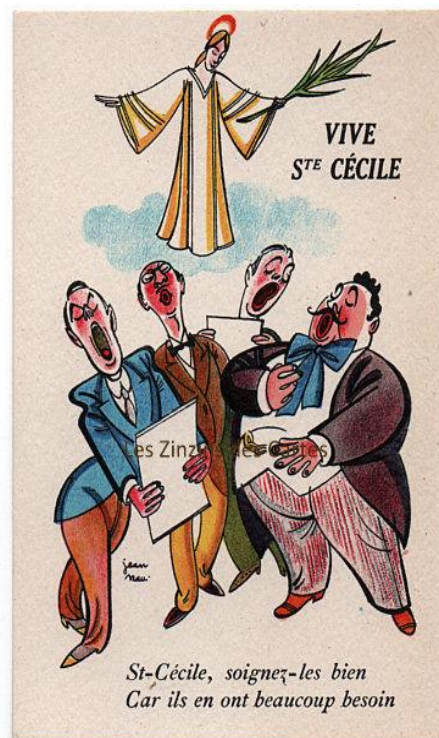
**Tarifs pour une place au columbarium.** 400 € pour 30 ans, 600 € pour 50 ans et 1500 € pour un



## La Sainte Cécile

Comme tous les ans, l'Harmonie de Saint-Sauveur fête sa Sainte Patronne au mois de novembre. Pour cette occasion, les musiciens offriront à la population un concert suivi d'un apéritif dans la Salle Jean Paszek le samedi 26 novembre à partir de 18 heures. Ensuite, un repas vous est proposé à partir de 20h30 dans la salle de l'Arcade. Pour les réservations, appeler Fabrice ou Elvire BLONDEL au 03 22 43 89 88.

Une messe sera aussi célébrée dans l'église de Saint-Sauveur le mardi 22 novembre (jour de la Sainte Cécile) à 18h30. Celle-ci sera animée par l'Harmonie. L'argent récolté grâce aux cartes de membres bienfaiteurs permet de financer l'école de musique, les cours et les instruments. Un grand merci aux musiciens et tous les bénévoles qui participent au maintien de l'harmonie dans notre village et agrémentent toutes nos manifestations. Et aussi, un clin d'œil chaleureux aux jeunes qui les suivent afin de prendre la relève.



## Les 10 ans de Sésame

Sésame, la théâtre de Saint-Sauveur fête ses 10 ans et propose sa nouvelle pièce : « la fête des voisins ». Le samedi 5 novembre dans la salle de la Mairie a eu lieu la première séance suivie d'un repas à l'Arcade. Une autre représentation est programmée le 18 novembre à Bourdon.



Les acteurs de Sésame ont créé cette pièce sur le thème d'une fête dans un quartier, mais vous découvrirez aussi des intrigues cachées, de truculents personnages, et de jolies prestations chantées.

Venez rencontrer : les deux anciens qui cancanent sur leur banc... le Maire, séduisant et séducteur... Sa femme, très BCBG..., leurs deux filles si surprenantes... La mère du maire très british qui a une double vie... la secrétaire de Mairie, très coquette et coquine... la boulangère farfelue... la concierge dynamique... les deux colocataires

hippies... le jeune carnivore...la photographe très observatrice...

## Nouvelles clôtures dans la commune

Un grillage en treillis soudé ferme dorénavant l'enceinte du terrain de football. La clôture en place était percée en plusieurs endroits et permettait un accès facile aux équipements sportifs ; Des dégradations ont été relevées sur des filets et des panneaux publicitaires. L'entreprise « Terpective » a réalisé ces travaux au cours du mois d'octobre pour un coût de 10 000 €. Le Maire a pris un arrêté interdisant l'accès du terrain aux jeunes sans entraîneur.

Sur l'aire de jeux de la cabane de l'ours, les grilles autour des jeux enfantins ont été vandalisées. Celles-ci vont être renforcées et le Maire rappelle que cet espace est réservé aux enfants en bas âge et les jeux de ballons interdits.

## Un haut-lieu de mémoire

Septembre 44, libération de notre village. Septembre 1916 : FR3 nous révélait il y a quelques jours qu'un petit village près de Combles y célébrait sa commémoration mais du 100<sup>ème</sup> anniversaire de sa libération le 25 septembre en mémoire du 25 septembre 1916. Nœud de communication des Allemands avec la route Bapaume-Péronne c'est un haut-lieu du souvenir de la participation française à la bataille de la Somme. En effet, Rancourt a le triste privilège de regrouper sur son territoire trois cimetières : anglais, français et allemand. Dans ce dernier reposent plus de 4 200 morts. C'est aussi la plus grande nécropole française de la Somme avec 8 566 soldats français enterrés sur une surface de 28 000 m<sup>2</sup>. Une grande chapelle et un musée gérés par le Souvenir Français complètent la visite. Si au début des hostilités, les riverains aidaient les militaires à ensevelir les victimes, une loi de 1915 autorise les communes à les regrouper et inhumer dans leurs cimetières. Peu d'entre elles seront

rapatriées et un décret de 1921 permettra aux familles de venir honorer leurs défunts sur place, en les dédommageant de leurs frais de transport. Des généalogistes aujourd'hui encore sont à la recherche de personnes disparues. Rancourt fait partie du circuit du souvenir.



## Aide et maintien à domicile (AMD)

Le jeudi 29 septembre, l'AMD et Familles Rurales d'Airaines se sont réunies au siège social de l'AMD 28 rue Roger Godard à Flixecourt avec leur personnel administratif et conseils d'administration pour un moment de convivialité dont l'objet était la nomination de Mr Wallet Michel à la présidence de l'AMD et le rapprochement des 2 entités dans le cadre de leur projet de fusion (2 agences d'une même structure : AMD Flixecourt et AMD Airaines). Etaient également présents à cette réunion : les conseillers départementaux suivants : Mme Bénédini, Mr Lognon, Mme Temmermann, le directeur d'Epissos Mr Héricotte. Mr Joron directeur d'AMD Flixecourt a confirmé l'entrée en fusion de ce rapprochement au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Référence Courrier Picard du 4 octobre 2016 et Journal d'Abbeville du 5 octobre.



## L'Abbaye du Gard

Lors des journées du patrimoine, les Picards peuvent visiter des bâtiments peu connus, visibles une fois l'an. Un exemple tout près de chez nous « l'Abbaye du Gard » située sur la route entre Picquigny et Crouy : elle se présente, mystérieuse avec une grande partie en ruines, isolée parmi les bosquets. Fondée en 1137, cette Abbaye cistercienne est construite sur les terres du Vidame d'Amiens, Gérard de Picquigny. Le Gard c'est un point de passage gardé sur la Somme (warder : verbe picard signifiant garder) soumis selon les époques et les guerres (Cent ans-Révolution) à des démolitions, ruines, reconstructions, pillages (le mobilier religieux se retrouve de nos jours dans différentes églises paroissiales proches). On fera de ces bâtiments différents usages : tour à tour logements pour des novices, orphelinat avec les moines trappistes, couvent au 19<sup>ème</sup> siècle avec les sœurs. Une porte parallèle à la route indique encore par où elles passaient le bol de soupe aux mendiants. Après le déménagement de ces sœurs chassées de France en 1906 par une loi sur les congrégations, l'Abbaye sera aux mains de particuliers qui la ruineront à nouveau (zoo installé en 1963). De 1967 à 1980, des frères auxiliaires du clergé avec l'Abbé Dentin y installeront un centre d'accueil et de prières, leur maison transférée à Lyon, les bâtiments seront revendus à un promoteur privé pour appartements de standing. La bâtisse en pierre blanche, tout en longueur et face à la grille d'entrée, est donc aujourd'hui convertie en habitations. Il reste par ailleurs le cloître et les ruines de l'église, un parc magnifique en cours de défrichage par les habitants actuels qui souhaiteraient en faire une promenade pour tous. Néanmoins cette propriété s'ouvre 2 fois par semaine au public, sur le côté gauche de la grille. Il existe en effet un grand jardin cultivé par des personnes en réinsertion sociale et ouvert à la vente de légumes, fruits locaux et saisonniers les mardi et mercredi de 9 à 15 heures : prix modérés, cultures sans pesticide. Entrée gratuite, parking devant la grille. Information sur facebook. Association ARAPEJ. Ils cherchent des clients !!!

## Téléthon 2016

L'équipe Téléthon 2016 recherche pour sa tombola des lots, pour son étal, de petits objets à vendre ou à garnir (bibelots, décoration, jouets en bon état, livres, layette, papier cadeau) à déposer en mairie, c'est urgent.



## Inscriptions pour la crèche de Noël

Participation à la crèche du Marché : les inscriptions se feront le 11 novembre en mairie après la cérémonie au cimetière. Les figurants sont priés de s'inscrire auprès de Madame Bouteleux ou de laisser leur nom en Mairie.

## La maison de la nature

Les pêcheurs et chasseurs de la Somme ont désormais une maison commune sur le territoire de Lamotte-Brebière. Ce siège des fédérations remplace les bâtiments d'Amiens et Camon peu pratiques par leur situation en ville (manque de parking). Situé en pleine nature, ce lieu se veut pédagogique. On y passe les permis de chasse et l'on y travaille l'initiation au piégeage. Cet immeuble clair, moderne et spacieux comporte un grand hall avec collections d'armes anciennes et d'animaux naturalisés, les deux ailes sont réservées à chaque loisir. L'inauguration parrainée par Madame Pompili secrétaire d'état à la biodiversité, édiles et élus représentant chasseurs et pêcheurs a eu lieu le vendredi 16 septembre 2016.

L'assistance était nombreuse et l'occasion de rencontres et échanges multiples. On y retrouvait pour Saint - Sauveur des membres de la société de pêche « Ech Percou » et des chasseurs aux marais, etc. L'ambiance était

assurée par les trompes du Val de Selle et un orchestre de jazz avec un talentueux « jazzman » Max de l'Harmonie de Saint-Sauveur



## Inscription sur les listes électorales

Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont été modifiées.

Les enfants de moins de 26 ans, dont les parents sont électeurs dans la commune, pourront s'inscrire dans celle-ci. Les personnes ayant acquis la nationalité française et les jeunes atteignant 18 ans entre les deux tours le seront d'office. Pour les autres, c'est la période pour faire le nécessaire et les demandes d'inscription pourront être déposées au plus tard six semaines avant le vote.



## Le Repas des Aînés

Le 22 Octobre, salle de l'Arcade, 167 personnes ont participé au traditionnel repas offert par le CCAS, sous la présidence du Maire et de ses adjoints. Au cours de la réception, les conseillers départementaux Mme Bénédini et M. Stoter les ont honorés de leur visite. Les aînés ont savouré l'excellent repas préparé par M. Cornet, traiteur à Vignacourt. Le service était assuré par du personnel féminin de la commune. Ces bénévoles habituelles sont toujours aussi efficaces. L'après-midi s'est déroulé au son de l'accordéon d'Annie Pilastre qui assurait l'ambiance musicale. La chanteuse qui l'accompagnait a incité avec succès les

seniors à pousser la chansonnette. Les conseillers municipaux invités au dessert ont fait danser les dames. L'après-midi s'est terminé par l'aubade de l'Harmonie sous la baguette de Stéphanie, un grand merci aux exécutants. A l'issue du repas, une somptueuse tombola a permis à tous d'apprécier les dons généreux offerts par les sociétés, artisans, entreprises, commerces et le comité des fêtes qui se sont mobilisés pour combler les anciens de cadeaux. Le salon d'extérieur a été gagné par Mme Baron, le « cadot picard » par Mme Pérard, la télévision par M. Spicher et les micro-ondes par Mmes Augustin et Lando. Tous les aînés sont repartis avec un lot et enchantés de leur journée. Les doyens de la journée étaient Mme Loire Marcelle et M. Tavcar Anton. Tous se sont donné rendez-vous le 11 Décembre pour le goûter des aînés.



## Aide à la commune de Laucourt

Le Conseil Municipal a voté une aide de 500 € pour une commune. Laucourt, village de la Somme de 170 habitants, a été condamné à verser une somme de 350 000 € à la famille d'un bénévole tué lors d'une opération d'élagage et une provision de 300 000 € à une personne blessée. Nous avons été touchés de la générosité témoignée lors des inondations, c'est pourquoi nous tenions à nous associer à cette demande. Le Conseil Municipal de Laucourt nous remercie pour ce soutien, cette aide est la bienvenue.

## Illuminations de Noël

Le 28 Décembre, à 19 h 30 l'église va se parer de couleurs pour le plus grand plaisir des spectateurs. C'est M. Eric Leplain qui va nous présenter ce mapping vidéo de grande qualité. N'hésitez pas à inviter vos amis pour les faire profiter de ce spectacle !



## A Retenir

11-11 : 11 h : Cérémonie de l'Armistice,  
repas des Anciens Combattants à Ailly

16-11 : A.G. du Théâtre à 18h à l'Arcade

20-11 : 3<sup>ème</sup> concours aux carnassiers

22-11 : 18h30 : messe de la Sainte Cécile  
avec l'Harmonie de Saint-Sauveur

26-11 : Collecte de la banque alimentaire

26-11 : Soirée de la Sainte Cécile Concert  
à 18h salle Jean Paszek et repas à  
l'Arcade

3/4-12 : 21<sup>ème</sup> Marché de Noël et Téléthon

4-12 : 4<sup>ème</sup> Concours aux carnassiers

10-12 : 11h Noël des bambins non-  
scolarisés

15h Arbre de Noël des enfants des écoles

11-12 : 15h Goûter des Aînés à l'Arcade

18-12 : 5<sup>ème</sup> Concours aux carnassiers

# Saint-Sauveur

